

PETITS FERMIERS ATTEIGNANT LE MARCHÉ RÉGIONAL ET DE L'UE	
PAYS	MARCHES RÉGIONAUX D'EXTENSION
	<b>ATTEIGNANT LE MARCHÉ DE L'UE</b>
<b>Burkina Faso</b>	Fruits et légumes, karité d'huile, sésame
<b>Cameroun</b>	Produits agricoles
<b>Cote d'Ivoire</b>	Fruits et produits agricoles, produits de consommation, noix de cajou, huile de palme
<b>RD Congo</b>	Le café, coltan, le cassiterite, le wolfram, d'autres minerais et les diamants sont exportés par contrebande vers les pays voisins.
<b>Ghana</b>	Tomates, oignons, légumes par des intermédiaires et commerce sans contrôle à travers les frontières
<b>Kenya</b>	Exportation des petits fermiers vers la région, principalement par des coopératives. exportation de petits producteurs de café par l'office du café.
<b>Madagascar</b>	Étant une île aucune possibilité de marché frontalier sans contrôle
<b>Malawi</b>	Non, le commerce transfrontalier sans contrôle du maïs, sucre, produits de consommation.
<b>Ouganda</b>	Aucun officiellement, mais commerce informel. Les bananes, les produits agricoles et le café sont vendus par les commerçants informellement. peaux, cuir.
<b>Zambie</b>	Pas pour de petits fermiers. exportation des grands fermiers vers la région.
	Les fermiers dans les coopératives exportent des fruits et des légumes, huile de karité, par les entreprises privées anonymes. Coton par la compagnie nationale.
	Bois, cacao, café, huile de palme, coton et banane (principalement grands producteurs)
	Les petits producteurs exportent le café, le cacao et le coton par les compagnies nationales;
	(principalement grands producteurs). Les minerais de RD Congo accèdent l'UE par des intermédiaires du Rwanda et de l'Ouganda.
	Le cacao, ananas, banane sont vendus aux intermédiaires qui les exportent.
	Grande et petite exploitation de fleurs coupées exportées vers l'UE. Petites quantités de légumes exportés par des coopératives.
	Travaux manuels ; letchis ; poissons et crevettes achetés par des compagnies d'exportation, épices.
	Aucun directement. Du café et le thé sont exportés par de grandes compagnies de producteurs. Les petits fermiers vendent leur tabac aux enchères.
	Non, excepté le café et le thé par l'office du café. Les fleurs coupées sont principalement cultivées et exportées par de grandes sociétés. Les peaux, le cuir sont vendus localement aux exportateurs.
	Pas pour de petits fermiers, sauf les fermiers organiques.